

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 45 (1919)
Heft: 8

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tieuses, d'ouvrages ou d'appareils, accompagnées parfois d'interminables dessins à la planche noire, descriptions que les élèves étudieraient avec plus de profit dans les livres ou les périodiques. Afin, précisément, de stimuler le goût des étudiants pour la consultation de la littérature technique et scientifique, nous allons procéder à une nouvelle organisation du service de notre bibliothèque, dans le dessein de la rendre plus facilement accessible aux intéressés. Quant aux tableaux, croquis, vues, etc., dont la présentation aux élèves au fur et à mesure du développement des cours est jugée indispensable, il y aurait grand avantage à les faire cliquer une fois pour toutes et à en distribuer des reproductions aux auditeurs qui seraient ainsi en possession de documents exacts et d'une bonne exécution graphique. Cette méthode qui a l'heureux effet de diminuer la fatigue du professeur et des étudiants, et surtout de débarrasser l'enseignement des longs et fastidieux dessins à la planche a été appliquée avec un plein succès par plusieurs professeurs de l'Ecole et on ne peut que faire des vœux en faveur de sa généralisation.

Telles sont les idées qui devraient inspirer le remaniement des programmes des cours de l'Ecole d'Ingénieurs en vue de les moderniser et, surtout de les alléger, afin de permettre à nos élèves, par un régime plus libéral, de développer leur personnalité trop souvent étouffée, à ce qu'assurent de bons juges, par l'énorme quantité de matières qu'on leur enseigne et les prestations parfois mesquines qu'on exige d'eux dans l'exécution de certains travaux.

Nous ne doutons pas que vous n'ayez à cœur de contribuer à cette rénovation de l'Ecole d'Ingénieurs et nous vous prions de vouloir bien nous faire connaître, avant le 30 avril courant, votre avis au sujet de cette réforme des programmes et, éventuellement, vos propositions visant au remaniement de votre enseignement dans le sens que nous venons de vous exposer.

Cours de soudure autogène au Technicum de Fribourg.

Du 21 au 26 avril 1919, suivant le programme habituel.

Les cours ont lieu : le matin de 8 h. $\frac{1}{4}$ à midi, l'après-midi de 2 h. $\frac{1}{4}$ à 5 h. Le matin environ deux heures de conférence, le reste du temps, travaux pratiques.

Taxes de participation :

a) pour les membres de la Société suisse de l'Acétylène, 35 francs.

b) pour les personnes étrangères à la Société, 55 francs.

Les inscriptions sont reçues au bureau de la Société suisse de l'Acétylène, Bâle (Ochsengasse 12), auquel on est prié d'adresser toute demande de renseignements.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Le Comité central envisage l'organisation de cours sur l'exploitation technique, particulièrement sur l'organisation scientifique, pour l'automne prochain. Les sections seront consultées.

Des directives pour l'interprétation de l'article 3 a des statuts ont été arrêtées et seront soumises aux sections.

Les « Lohn-Normen », sous le titre de « Leitsätze für die Berücksichtigung der Teuerung bei der Arbeitsbedingungen » ont été remaniées et seront communiquées aux sections, à l'intention de leurs délégués. Une assemblée de délégués est prévue pour le commencement de mai pour liquider cette question et d'autres. Le comité de la section de Zurich a proposé que chaque section ne se fasse représenter à cette assemblée que par la moitié du nombre statutaire de ses délégués.

Section de Fribourg de la S. I. A.

La section de Fribourg de la S. I. A. a tenu son assemblée générale annuelle le 26 janvier, en commun avec la Société technique fribourgeoise.

Après liquidation de quelques affaires administratives, le Comité a été désigné ainsi que nous l'avons déjà annoncé, pour ce qui concerne la S. I. A., soit :

Présidence : M. de Techtermann Louis, ingénieur agricole.

Vice-présidence : M. Jungo Léon, architecte de l'Etat.

Secrétariat : M. Vauthey Félix, ingénieur directeur.

Caissier : M. Bossel Aimé, ingénieur.

Bibliothèque : M. Scheim Ernest, entrepreneur.

Membre : M. Aëby Bernard, technicien.

Le programme pour 1919 comporte trois courses principales.

L'assemblée a été suivie d'un dîner en commun, au cours duquel M. Broillet, président sortant de charge, donna lecture du rapport annuel pour l'exercice 1918.

Notons comme activité pour 1918 : deux séances Comité du et six séances ordinaires avec cinq communications :

1. Questions de traction électrique, par M. Louis Piller, ingénieur.

2. La statique expédivite du Dr A. Moser, par M. A. Hertling, architecte.

3. La renaissance de l'industrie dans le Valais et le Tessin, par M. Charles Keel, ingénieur.

4. L'exploitation des tourbières de Dirlaret, par M. P. Blaser, ingénieur.

5. Restauration des remparts de la ville de Fribourg, par M. Broillet, architecte.

Trois courses eurent lieu dans le courant de l'été :

a) visite des tourbières de Dirlaret, transport par autocamion ;

b) visite des travaux de reboisement de l'Elbach dans la Singine ;

c) visite du Pénitencier cantonal de Belle-Chasse ;

d) participation à la manifestation du 13 novembre contre la grève.

M. le président signale également l'intérêt que porte notre Association à la Société de développement de la ville de Fribourg, conduite remarquablement par notre collègue, M. Lehmann, et qui peut enregistrer à son actif, pour 1918, entre autres travaux intéressants, la construction de la passerelle « Fribourg-Marly » sur la Sarine. Quelques détails de cet utile travail sont cités par notre président qui a collaboré à sa réalisation.

Après quelques mots sur l'activité de la Commission de la Maison bourgeoise en Suisse et sur le travail des assemblées des présidents des sections de la S. I. A., M. Broillet termine en remerciant la Société pour la confiance qu'elle lui a témoignée jusqu'ici et en formant des vœux pour le nouveau Comité et pour l'avenir de la Société.